

**Après coup de l'"APPORT" du Séminaire I.A.E.
de juin 1997 à Montpellier**

**"la nomination,
la psychanalyse"**

André Masson

14/07/97

L'occasion nous a été donnée au sein de notre association d'échanger nos points de vue sur la tenue de ce séminaire de l'Inter Associatif Européen de psychanalyse pour lequel le bureau s'était engagé.

Plus de la moitié des membres étaient, présents pour cet échange, le samedi 28 juin.

Rappelons que sa préparation s'est réalisée par la participation des membres du bureau aux soirées libres et ouvertes du vendredi de chacune des quatre coordinations inter-associatives de l'année écoulée où les participants se sont révélés de plus en plus nombreux.

L'enjeu était de réinterroger la nomination du point de vue d'une théorie non religieuse, en nous décentrant de la nomination analyste qui a été suspendue par notre association dans sa remise en pratique de la Passe, pour examiner dans le lien inter-associatif nos noms d'associations et savoir si nous parlions le même langage concernant la nomination et la psychanalyse.

Le séminaire de Barcelone de décembre 1995 avait examiné, à l'initiative d'Ivencio Psychoanalytico, les textes fondateurs et statutaires de chaque association. Nous voulons nous donner l'occasion de nous arrêter sur le nom d'association que nous portons.

Pour les Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne, c'était faire retour sur la mise d'origine telle que chacun peut s'y référer dans le n°1 de TRIBUNE, soit "le souci de créer une institution pour la psychanalyse" (p.7).

Mais les propos les plus éclairants concernant notre nom d'association, étaient tenus par A. Rondepierre dans ses réponses aux questions de J. Nassif et de D. Saadoull dont j'extraie les citations suivantes, pour leur clarté.

- " savoir ce qui garantit que l'enseignement ...à produire maintenant, ait bien trait à la psychanalyse et à quelles conditions est-ce possible ? .., c'est pour marquer la place de cette double question que semble préférable le titre <<d'analyse freudienne>>...Y a-t-il un enseignement de Lacan susceptible de dégager la psychanalyse de ce qui la relativise, à savoir quelque prédicat que ce soit même le lacanien, ou même le terme freudien... L'enseignement de Lacan, en assurant la secondarité par rapport à Freud, comme il le prétendait, a-t-il rendu possible un temps troisième où le mathème de la psychanalyse deviendrait l'enjeu effectif de cette entreprise....centenaire ou en marquerait le terme ? ...bonne méthode de dégager d'abord ce qui venant de Freud peut lui être rapporté : son analyse de la question, l'analyse freudienne ...

d'être engendrée par un paradoxe, celui d'un impossible premier analyste << analysé >>, Freud. ... ce qui, au moins pour commencer, nous interdit la reprise pure et simple d'un corps doctrinal, au reste c'est ce qui m'a fait recourir ici au dialogue avant le texte. ... La pratique de la psychanalyse proprement dite, celle qui ressort au départ de l'analyse freudienne, exclut toute pratique de la lettre - au sens de la missive. ...en quoi la prétendue psychanalyse originelle de Freud avec Fliess n'est pas une psychanalyse freudienne. ... (et citant Lacan, p.36 Scilicet 1) << ...Mais qu'il puisse y avoir un dire qui se dise sans qu'on sache qui le dit, voilà à quoi la pensée se dérobe : c'est une résistance on-tique.>> (c'est A. Masson qui souligne)...

... S'il est vrai que tout dialogue quête aussi la vérité, ce qui suppose la mise en jeu du << on >>, de l'étant,..., et impose un jeu de suppositions propres à établir le lieu de l'Autre majuscule, un tel dialogue n'est assuré d'atteindre sa fin - en toute équivoque du terme - que si la supposition trouve son terme, un oui ou un non auquel aboutit nécessairement le processus, qui lui-même ne s'établit que d'un ensemble de règles... l'écrit devient nécessaire à marquer le cadre de la fiction sans laquelle il n'y aurait ni possibilité de supposition au commencement, ni effectuation ou chute de cette supposition à la fin. Instituer n'est rien d'autre que de définir un tel cadre, sans lequel nulle parole ne peut obtenir cet effet performatif proposé par Austin et restitué dans sa dimension d'acte par Benveniste.. ... pas de psychanalyse sans mise en jeu de la parole, ni sans institution pour en assurer la fiction initiale, donc sa terminaison possible."

-> ... cette opération de relativisation de l'analyse à Freud revient...à le situer lui Freud, et lui seul, dans une position irrepérable d'ouvreur de jeu. Pour les suivants Lacan inclus, la possibilité ouverte par Freud pour chacun de rencontrer un analyste les convie à assumer une position de secondarité, dont Lacan est le seul à avoir fait la théorie, et sans laquelle nul après-coup ne serait possible, ni non plus aucune définition de la psychanalyse proprement dite. L'enseignement de Lacan qui est, en son principe même, une lecture de Freud, soit un retour à Freud au delà comme en deçà d'une simple référence à ses commentateurs, rappelle que cette lecture, si l'on refuse de se satisfaire de la catéchèse à la mode, suppose, pour revenir au plain texte freudien, l'expérience d'une analyse personnelle, ou pour être plus précis, l'effectuation de la passe de l'analysant à l'analyste, à prendre ici aussi bien synchroniquement que diachroniquement. Renouveau de la psychanalyse ou nouvelle psychanalyse ? Question vaine; la psychanalyse ne tient qu'à se renouveler - à chaque cure dit Freud -, ce qui impose au cours de sa théorisation, de revenir à tout instant à ses moments constituants ou, pour en appeler à l'humour lacanien, à ses passes. << Constituants de l'analyse freudienne >>,...laisser en plan l'âme, peut-être même renoncer au terme de psychanalyse dont le droit de cité fut si péniblement acquis, est-ce pourtant un si grand pas à franchir?... la question de l'analyse laïque...Freud avait déjà franchi ce pas...ce n'est pas parce qu'un pas a été franchi, qu'il ne doive l'être à nouveau: les moments constituants de l'analyse sont toujours à reprendre (durcharbeitung), ce que connote notre << constituants de l'analyse freudienne >>, qui nomme l'objectif des dits cartels et la raison de leur constitution...son enseignement doit s'assurer qu'il émane de chaque analyse,...en quoi un enseignement pourrait-il prétendre être analytique sans tirer argument de la formation des analystes ? Scilicet, Passe, Cartels, ces rejets représentent comme l'enseignement qui les produit, l'effet d'une double tension, ou d'une double contrainte à la limite de l'impossible: l'une constituée par la solitude nécessaire de l'énonciateur tendant à donner unité à une production doctrinale, l'autre satisfaisant imparfaitement la visée du mathème en approchant par exemple la méthode Bourbaki (énoncé cosigné ?)."

Ce rappel, non exhaustif mais réducteur d'un texte très dense, a pour ambition de donner le souci de le lire à ceux qui ne l'ont pas lu, afin de mieux apprécier l'enjeu de ce séminaire pour les C.C.A.F., d'autant que nous n'avons pas été tirés au sort pour rendre compte du nom que nous portons encore, après le refus en juin 1991 des propositions du groupe des vingt qui allaient fonder "Analyse Freudienne".

Nous n'avons pas été interrogés sur cette crise et sur ce qu'elle nous aurait appris. Peut-être est-ce encore trop tôt, tant l'on sait les répercussions qu'elle a entraînées au sein de l'I.A. de Psychanalyse quand il n'était que français et le travail qu'a produit, depuis, la candidature d'A.F. à l'I.A.. Aurait-il mieux valu démissionner de l'I.A. et soumettre notre candidature à la procédure d'admission?

Les C.C.A.F. sont intéressés par le lien interassociatif dans la mesure où celui-ci peut recevoir et interroger ce qu'ils ont à lui adresser et réciproquement, dans un approfondissement

des différences et des divergences associatives pour la psychanalyse. La proposition d'interroger nos noms d'association, de cerner l'écart qui sépare l'intention de l'effectuation, et ce que nous nommons dans la psychanalyse a été plutôt bien reçue. Quarante-deux personnes, dont trente-huit de notre association, ont participé à ce séminaire.

Nous avons adressé deux bulletins de notre association aux délégués de l'I.A.E. pour préparer cette rencontre. De la même manière, nous souhaiterions en consacrer un à son après-coup, recueil des traces que nous laissons.

Pourtant, la dimension inter-associative était difficile à percevoir dans certaines salles. D'une part seulement sept associations avaient au moins trois délégués pour quatre salles, d'autre part les délégués de certaines associations sont souvent les mêmes produisant un effet d'entre-soi peu à même d'accueillir les différences sauf comme de vieilles querelles qui ne font pas occasion de travail.

Le regret de ne pas avoir abordé de manière frontale certaines questions s'exprime. Par exemple, le témoignage indirect, en tant qu'il nomme indistinctement la passe et le dispositif d'admission d'une candidature associative, représentée par trois délégués, permet-il de répondre à la finalité que l'I.A.E. s'est donnée, ou bien est-il le moyen d'éviter d'approfondir des désaccords sur la passe et sur la nomination analyste? Nos échanges ne révèlent-ils pas une faiblesse du politique? Ne faudrait-il pas prendre acte du mode d'intervention des délégués et en tirer les conséquences? Le délégué ne parle-t-il pas en son nom mais avec le souci de représenter les enjeux de son association pour la psychanalyse? Logique politique et témoignage indirect ne sont-ils pas incompatibles? Le concept "politique" qui concerne le quiconque est mal venu; l'I.A.E. ne peut pas parler au nom d'un. Pourtant, pas toutes les associations et pas tout de chaque association sont concernés par l'I.A.E.; on ne le veut pas, on ne le peut pas; mais à quoi sert de se frictionner les uns avec les autres, si ce n'est pas pour viser quelque chose de commun?

Est-il temps de proposer à la coordination une autre forme de témoignage indirect sous forme de cartel composé de quatre membres de différentes associations tirés au sort par un praticien de l'analyse qui souhaiterait y exposer son embarras, sa question ou son travail?

Faut-il proposer d'introduire des membres d'autres associations dans les jurys de passe? Comment concilier cela avec l'élection en assemblée générale, après avoir présenté sa candidature?

Le terme de "séminaire" qui fait présentir un travail fini, ou presque, charrie trop l'enseignement universitaire, alors que notre rencontre est une expérience d'approche de l'autre, étranger, pour savoir si "on" parle le même langage concernant nomination et psychanalyse. Pourtant si ce que nous disons vaut moins par son contenu que par le fait de l'avoir dit, si nous gardons présent à l'esprit son étymologie, ce qui nous enseigne c'est peut-être de repérer ce qu'"on" y perd comme croyance en un savoir établi, pour accueillir un savoir inattendu en train de s'établir, à chacun le sien en fonction de sa prise de parole. D'autant qu'en l'absence d'une ou plusieurs théories faisant référence commune, et sans connaissance préalable de l'objet à produire si ce n'est une perte, les quelques règles auxquelles nous soumettons notre prise de paroles sont les seules références communes qui encadrent sa dimension performative.

Aussi tenons-nous à l'exigence d'assister à tout le séminaire, à la présence d'un délégué de chaque association dans chaque salle, à parler sans lire un texte préparé.

Mais les raisons de leur non-respect sont sans doute aussi intéressantes.

La pratique analytique est une pratique du signifiant, mais pas sans nom, les noms passant les signifiants.

André Masson

14/07/97